

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin du ciment |
| Herausgeber: | Service de Recherches et Conseils Techniques de l'Industrie Suisse du Ciment (TFB AG) |
| Band: | 58-59 (1990-1991) |
| Heft: | 20 |
| Artikel: | Temps présent |
| Autor: | Meyer, Bruno |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-146249 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DU CIMENT

AOUT 1991

59e ANNEE

NUMERO 20

Temps présent

Le béton dans l'optique de l'art. Œuvres récentes se trouvant en Suisse centrale, choisies et présentées à l'occasion des 700 ans de la Confédération.

Le béton est un matériau dont les propriétés sont des plus diverses. Il est malléable à volonté et, sous forme de béton armé, permet à peu près n'importe quelle construction. Les matières de base le composant sont naturelles, et l'on peut de plus les extraire à proximité du lieu d'utilisation. L'étiquette «matériau de construction indigène» a peut-être perdu en importance sur le plan économique, mais de courts trajets de transport vont dans le sens des considérations écologiques actuelles. Grâce à ces avantages, le béton a trouvé un **vaste domaine d'application**, et dans la technique de la construction d'aujourd'hui on ne peut pas en faire abstraction. Le béton sert en outre à des fins esthétiques. Et, dans ce cas également, il offre de multiples possibilités. Structure et forme peuvent être choisies librement, sans dépenses extravagantes. Le monolithique permet de réaliser une œuvre homogène tout en mariant les formes les plus diverses. Le béton n'est donc pas contraignant quant à sa forme extérieure. Il n'impose que très rarement une configuration. L'effet que produit finalement une œuvre en béton – mastoc ou élégant, brutal ou doux, naturel ou artificiel – dépend en partie de son créateur et en partie de ce qu'en attend celui qui la contemple.

Aujourd'hui il semble que bien qu'il ait toujours un domaine d'application aussi vaste, le béton ne se montre plus que si cela est indispensable, ou même s'enfouisse entièrement sous terre. **Le doute** est ainsi éveillé, et l'on se demande si l'utilisation du béton à des fins esthétiques est encore d'époque. Va-t-on le camoufler, le masquer, le bannir? – Les arts plastiques sont à cet égard significatifs, car ils



subordonnent plus facilement les considérations techniques, économiques ou de physique du bâtiment à celles d'ordre esthétique. Et la réponse qu'ils fournissent vaut pour le temps présent, car l'art est toujours de son temps. Cette réponse donne également des indications sur l'orientation à venir, mais dans une mesure restreinte seulement, car un artiste ne galvaude pas son talent pour des visions, visions qu'à vrai dire d'autres devraient avoir.

Un tel doute au cours de cette année amène forcément à évoquer les expositions nationales passées. En 1939, il aurait été rapidement écarté, car le béton était alors synonyme de construction moderne et d'avant-gardisme, ainsi que l'on pouvait s'en rendre compte en parcourant l'«exposition du ciment» [1]. Selon une volonté politique, il n'a pas été organisé de grande exposition de ce genre en 1991. A la place, on célèbre les 700 ans de la Confédération par des manifestations thématiquement réparties dans l'espace et le temps, et l'on s'interroge sur l'avenir de notre pays. L'art, par son essence même, peut en l'occurrence apporter une contribution, car il engendre aussi la communauté. Il use d'une langue qui lui est propre, avec un vocabulaire changeant que l'on doit sans cesse réapprendre. Mais **s'exprimer par le béton** se fait-il encore aujourd'hui? La réponse ne s'impose pas. Il faut la chercher.

Des œuvres d'art en béton, on en trouve facilement une plaisante variété, même en se limitant à une région. En l'occurrence, nous allons présenter sept œuvres se trouvant en Suisse centrale, et en (Suite à la page 10)

3 Lucerne, place de la gare (1990):
Dalles de sol. *Artistes:* Michael von Arx, Bruno Bussmann, Bernhard Egli, Monika Gasser, Margrit Geodeon Zosso, Eric Hattan, Ralph Hauswirth, Roland Hotz, Robi Müller, Johanna Näf, Markus Portmann, Andi Rieser, Hugo Schär, Theodor Schärer. *Architecte:* H.P. Ammann et P. Baumann, Lucerne. *Exécution:* Anliker AG Elementbau, Emmenbrücke.

La zone piétonne centrale de la place de la gare – marquée par le portail du bâtiment de la consigne datant de 1896 – est recouverte de 184 dalles de sol en béton (184 x 184 cm) de conception artistique. A l'occasion d'un concours ouvert par la ville de Lucerne, 84 projets individuels ont été présentés, dont 26 ont été retenus, puis réalisés par 14 artistes. Ces dalles fixées dans un châssis en acier chromé, et armées, ont une épaisseur de 18 cm, et les 6 cm supérieurs pouvaient être travaillés par les artistes. La plupart de ces dalles sont en marqueterie, exécutée avec des matériaux tels que pierre naturelle, bois,

divers métaux, céramique, minces bandes de verdure, etc. Quelques-unes présentent de légers creux et reliefs, dont l'eau joue lorsqu'il pleut. Ces dalles résultent de la collaboration entre les artistes et l'usine d'éléments en béton. Seuls des matériaux durs et résistants ont été admis (aptitude à l'usage) et, par ailleurs, l'enlèvement de la neige doit être fait soigneusement.

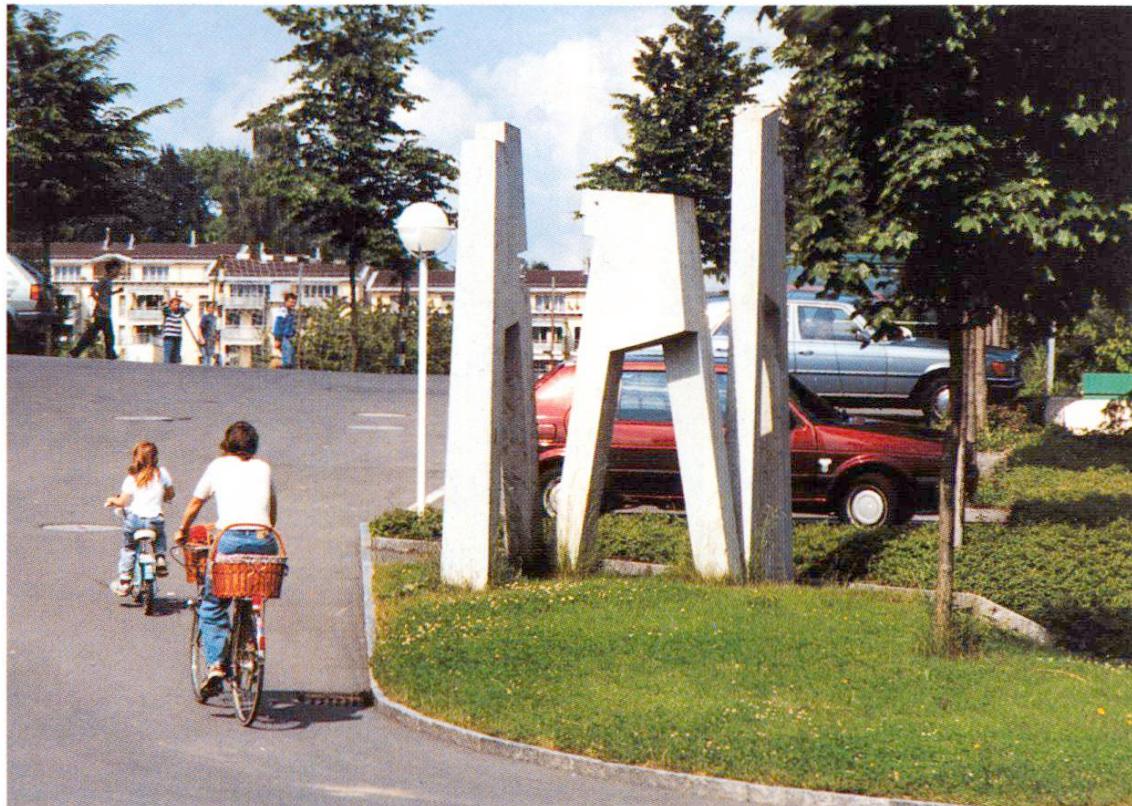
A l'usine, toutes les dalles ont été fabriquées avec face d'usure en bas, et sablées ensuite, ce qui a permis de fixer sur le coffrage les insertions ou réservations nécessaires. La plupart des artistes y ont collaboré, et certains ont même participé au bétonnage. On a utilisé un béton 0/16 mm, résistant au gel et aux sels de dégel (béton aéré), et l'on en a fait varier la teinte dans une gamme (gris-bleu) limitée par le maître de l'ouvrage.

Bien qu'avec des attitudes très diverses, les passants regardent l'œuvre réalisée sur ces dalles. Le moindre écart par rapport à la normale suffit pour que, surpris, ils s'arrêtent brièvement, ou même qu'ils



4 réagissent violemment: blâmes à l'encontre des promoteurs, œuvre qualifiée de ratée, peinture ajoutée au spray, inscriptions et dessins

tracés par des écoliers accroupis (avec leur baladeur sur les oreilles) – ainsi qu'incertitude et penser à ce que l'on veut.



Meggen, école centrale II et nouveau bâtiment des sapeurs-pompiers (1986): **Sculptures en béton** («Mandli») faisant partie d'un projet plus vaste pour un aménagement artistique. *Artiste: Thomas Birvé, Wilen OW. Architecte: Lüscher + Lauber + Gmür, Lucerne. Exécution: Anliker AG, Emmenbrücke et Meggen.*

Six gigantesques sculptures en béton ont été disposées en divers points de la zone entourant l'école, et complétées par une statue de

fontaine. Elles se dressent en plein air, sur une fondation spéciale. En suivant le chemin qui traverse cet espace, on voit toujours d'une sculpture à l'autre. Elles servent ainsi de points de repère et aident à s'orienter. – Fabrication à l'usine. Coffrage d'après modèle de l'artiste (1:1, forme positive en produit mousse), à l'horizontale, avec face inférieure lisse de coffrage et face supérieure talochée. Pas de traitement de la surface, uniquement effet d'ombre et lumière.



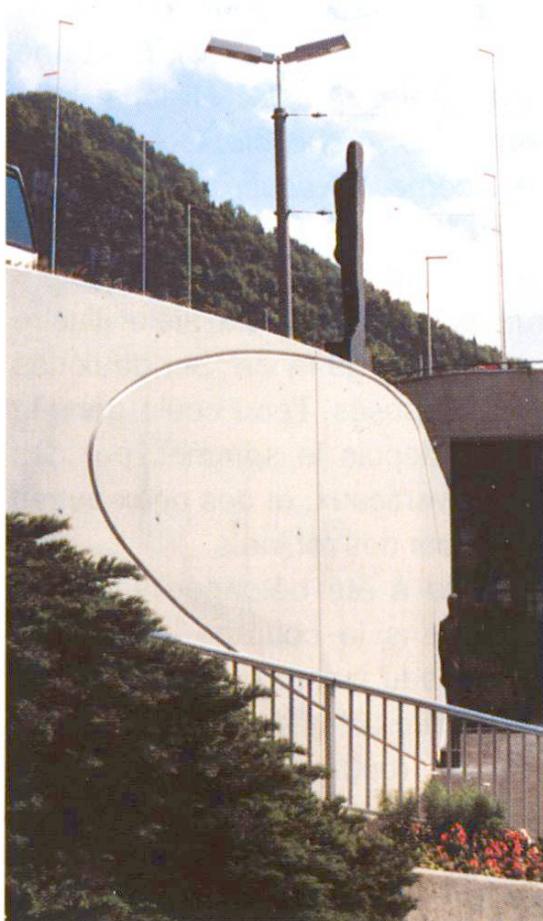
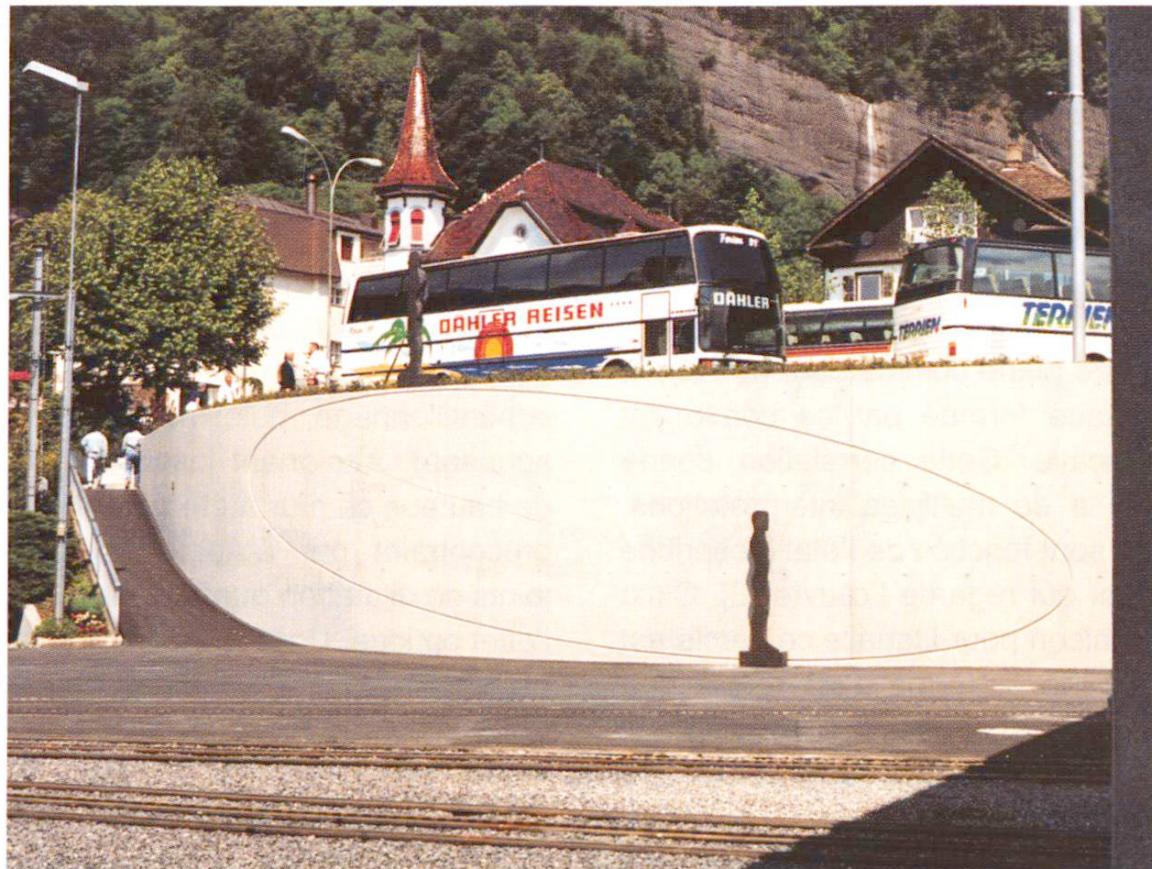
Rothenburg LU, maison de retraite Fläckematte (1990): **Aménagement d'une place** sur le thème «Les saisons de la vie – naissance/vie/mort». *Artiste: Franz Birvé, Meggen. Architecte: Martin et Monica Jauch-Stolz, Lucerne. Ingénieur: Schumacher + Wyss AG, Rothenburg. Exécution: Losinger AG, Rothenburg.*

La cour sert en même temps d'accès principal et d'entrée pour les visiteurs, taxis, fournisseurs, etc. Elle permet aux habitants d'avoir part aux artères vitales, et doit donc être reliée au bâtiment. Cet aménagement à fait l'objet d'un concours sur invitation.

Dans le projet de l'artiste, les lignes verticales des façades sont reprises sous forme de bandes en granit insérées dans le bitume, qui rejoignent radialement un centre circulaire imaginaire. Deux grandes

lignes rouges (bandes de bordure en béton) marquent le début et la fin d'un secteur de cercle, lequel comprend une fontaine incurvée de 18 m de longueur. Son eau court longitudinalement et latéralement sur des blocs de granit placés dans un bassin, et est abritée d'un côté par un mur montant. En figure inverse, on trouve une rangée d'arbres disposés en arc, avec trois bancs.

Le bassin de la fontaine et la fosse des arbres sont exécutés en béton clair (fouille!). Pour obtenir une surface aussi lisse et arrondie que possible, on a utilisé pour le coffrage des panneaux en Pavatex revêtus de stratifié. Le béton a été fabriqué avec du ciment blanc, puis traité avec un glacis. Les plates-formes sur lesquelles les bancs sont vissés sont également moulées en béton.



Vitznau, nouveau dépôt du chemin de fer Vitznau–Rigi (1991): **Réalisation d'un mur de soutènement** sur le thème «Corrélatif». *Artiste: Paul L. Meier, Lucerne. Architecte: Markus Boyer, Lucerne. Ingénieur: Desserich + Partner, Lucerne. Exécution: Consortium VRB (Kopp AG et Gebr. Ammann & Co. AG), Lucerne.*

Un mur de soutènement était nécessaire, car l'espace à disposition des voyageurs arrivant à pied, en train, en bateau, en voiture ou en car pour emprunter le chemin de fer est exigu. Ce mur en alignement incurvé devait délimiter la zone du chemin de fer au niveau de l'embarcadère et, sur la route cantonale située plus haut, permettre une place donnant aux cars la possibi-

lité de manœuvrer. Très exposé à la vue, il offrait une surface pour une réalisation artistique qui, après un concours, a été entreprise au stade de l'élaboration du projet déjà.

L'idée de l'artiste est très simple: les deux moitiés d'une sculpture s'articulent sur un cercle. Mais au lieu d'être plane comme celle du mur, la surface formée par ce cercle est concave. Cette corrélation donne lieu à de multiples interprétations, qui sont fonction de l'état d'esprit de celui qui regarde l'œuvre [2]. C'est la raison pour laquelle ce cercle est dessiné en forme d'ellipse sur une surface aussi lisse que possible, qui ne doit en aucun cas prendre une forme polygonale.

L'exécution du mur a été moins simple et a exigé des mesures particulières pour le coffrage et l'armature. Une robuste feuille en matière plastique a été appliquée et soudée sur un coffrage en planches. Comme pièce d'insertion pour l'ellipse, on a utilisé un profilé en matière plastique (dimensions déterminées par échantillonnage, puis marquage et soudage). Atteignant jusqu'à 5,5 m de hauteur, ce mur a été bétonné et précontraint par étapes, car des joints de dilatation auraient perturbé l'effet optique. Pour le protéger contre l'action des sprayeurs, on l'a traité avec un glacis (incolore, mat, légèrement pigmenté), ce qui, en même temps, le fait paraître plus uniforme et freine la carbonatation.



Lucerne, centre pour personnes âgées Rosenberg (1988): **Fontaine avec stèle.** *Artiste: Niklaus Lenherr, Paris. Architecte: Gebr. Schärlí, Lucerne. Exécution: Gebr. Ammann & Co. AG, Lucerne.*

La fontaine est placée près de l'entrée pour piétons. La stèle illustre quatre âges de la vie. Sur deux des côtés opposés, l'eau coule dans le bassin depuis le sommet, par des sillons verticaux, et des deux autres côtés, par des robinets.

La stèle a été bétonnée verticalement dans le coffrage, avec conduite d'eau incorporée, car chacun des quatre côtés devait être lisse de coffrage (béton prêt à l'emploi et diamètre maximum du grain 0/16 mm). Le bassin a été préfabriqué.



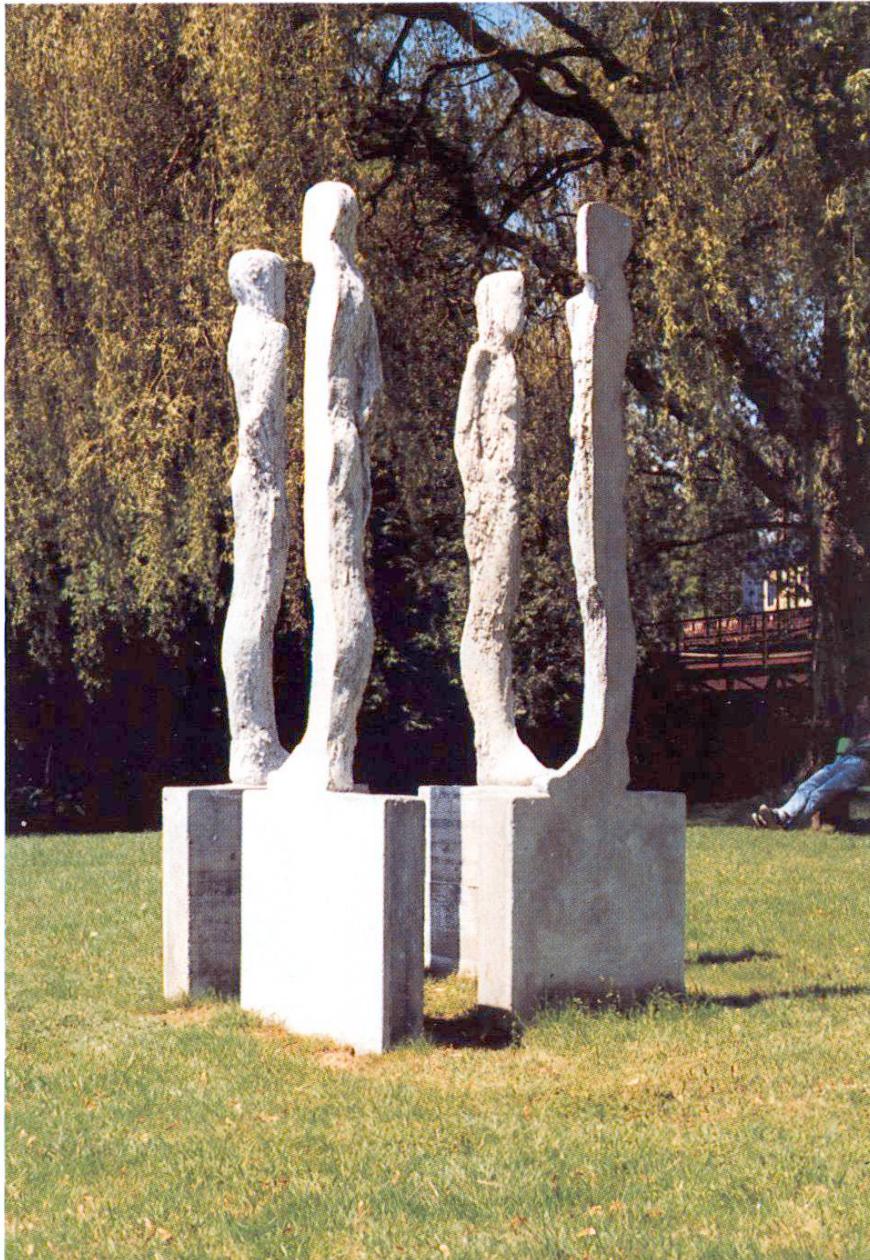
Lucerne, Schirmerstrasse (1988): **Fontaine** avec masque servant de gargouille. *Artiste*: Rolf Nyffeler, Lucerne. *Architecte*: J.P. Bohraus, Lucerne.

Cette fontaine résulte d'un concours sur invitation, ayant pour arrière-plan un aménagement de quartier, un projet de route et l'agrandissement d'une halle de gymnastique. Elle se compose d'un bassin en béton teinté dans la masse et coulé sur place et d'une gargouille en bronze. Son caractère figuratif et sa forme sont en harmonie avec l'environnement constitué

par les fortifications historiques de la ville. – L'artiste a modelé le bassin sur place à la main, avec de l'argile. Il a ensuite confectionné le coffrage extérieur et le négatif en plâtre, enlevé l'argile, posé une armature et mis en place le coffrage intérieur. Bétonnage et décoffrage usuels, ébarbage des bavures aux arêtes de la fontaine. Le masque en bronze est également modelé, aussi bien la face concave que la face convexe, de sorte que l'ensemble de la fontaine porte la même signature.

Bien qu'il n'ait pas été prévu d'également présenter ici des projets, nous mentionnerons tout de même celui conçu par Roland Heini, de Zurich, pour le nouveau bâtiment du centre des télécommunications des PTT sis à la Tribschenstrasse à Lucerne. Il consiste en une suite de six demi-coques coniques de grandeurs croissantes, en béton projeté, dont les diamètres vont jusqu'à 12 m.

Forme et exécution rappellent la halle du ciment projetée par Robert Maillart (1939), et permettent de se faire une idée de son effet dans l'espace, effet que les illustrations ne peuvent rendre que partiellement. Cette halle consistait en une coque parabolique de 16,1 m de largeur à la base et 11,7 m de hauteur au sommet, auxquels s'ajoutaient les 3,6 m de hauteur du rez-de-chaussée.



Cham, parc Villette. Dans le cadre de l'exposition «Skulptur Innerschweiz» du 23.6. au 21.9.1991: **Groupe** de Paul L. Meier, Lucerne, exécuté à l'entreprise de construction A. Birrer, Knutwil.

Ce groupe isolé se compose de quatre demi-sculptures qui permettent d'embrasser d'un seul regard différentes faces de la personne humaine, et l'effet en est renforcé par la forme de représentation du profil. Fruit de l'actuelle phase créatrice de l'artiste, il a été réalisé spécialement pour l'exposition «Skulptur Innerschweiz». C'est l'une des 21

œuvres, de différents artistes, qui incitent à s'interroger sur l'art contemporain. Placées chacune isolément dans le parc en fonction de l'espace, ces œuvres se présentent comme les multiples facettes de l'expression plastique d'une région [3].

La réalisation du groupe de sculptures reproduit n'était pas liée à une construction. L'artiste l'a modelé, puis en a fabriqué un négatif en plâtre qu'il a enduit de silicone, afin de pouvoir l'utiliser ensuite plusieurs fois comme coffrage. Sculptures en béton normal, armé.

expliquer les caractéristiques techniques. Il est en outre particulièrement intéressant d'en connaître la **genèse** [4]. La plupart ont une fonction architectonique et sont liées à la construction. Elles témoignent de la tendance d'intégrer une œuvre d'art dans un environnement bâti, plutôt que de l'y rattacher par la suite. Dans le cadre du mouvement «L'art dans la construction», il est fait appel à des artistes le plus tôt possible, soit par concours, soit en passant commande. Les participants peuvent ainsi **intervenir**, c'est-à-dire faire valoir leurs desiderata et apporter leur contribution en toute autonomie. Il n'est pas toujours possible de mener à bien un «programme d'art» prévu au départ. Ce sont parfois les propositions convaincantes ou la compréhension nécessaire qui font défaut, ou encore le crédit pour quelque chose qui n'est pas considéré comme nécessaire. Les réalisations intégrées dénotent donc l'effort et la persévérance. Quant à savoir qui accomplit ce travail et comment il est financé, cela dépend des cas.

Les œuvres d'art monumentales réalisées en béton en tant que **sculptures autonomes**, c'est-à-dire non liées à l'architecture, sont plutôt rares. La dépense qu'elles occasionnent ne permet pas à un artiste d'attendre indéfiniment un acheteur, comme la chose est encore possible pour une peinture par exemple. Certains artistes courageux s'y hasardent tout de même.

Donc, si le béton n'est pas aujourd'hui dominant, il n'a pas non plus disparu. Simplement, comme tout autre matériau, il est subordonné au but de l'art. Il ne doit pas être un symbole, mais les symboles peuvent être en béton.

Bruno Meyer

Bibliographie

- [1] Jegher, C. (1939): «Le Ciment et le Béton à l'Exposition Nationale Suisse. Guide à travers la halle du ciment.» Numéro spécial du «Bulletin du ciment». Le Bulletin du ciment avait été publié alors sous la devise «Au béton l'avenir!».
- [2] Mayor, G. A. (1991): «In den Zeiten äussersten Überflusses die Reduktion aufs Nötigste.» «Schweizer Ingenieur und Architekt», no 20, p. 475f.
- [3] Sidler, P. (1991): «Einundzwanzig Facetten.» Dans: Skulptur Innerschweiz, guide pour l'exposition du 23.6. au 21.9.91, Cham.
- [4] Rotzler, W. (1978): «Beton in der Kunst.» «Schweiz. Bauzeitung». no 43, p. 806. Rotzler fait la distinction entre sculptures autonomes et sculptures liées à l'architecture.

Traduction française: Liliane Béguin